# L'Abeille de la Nouvelle Orléans—Supplément, 4 Juin, 1881.

[illegible] Etat de la Louisiane [illegible]

[illegible]

[illegible] LOUISIANE [illegible] CINQUANTIEME [illegible] PAROISSE D'ORLEANS, TROISIEME [illegible]

En vertu de l'autorité dans je suis investi par la Constitution et les lois de l'Etat de la Louisiane, [illegible], à la porte principale du [illegible] de Cour où siège la Cour [illegible] la dite paroisse, [illegible] Second District de [illegible] heures légales, pour [illegible], commençant à 11 heures A. M. [illegible] jour de juin, A. D. 1881, et à continuer chaque jour suivant, jusqu'à ce que [illegible] soient terminées, toutes les propriétés [illegible] sur lesquelles les dites taxes [illegible] à l'Etat de la Louisiane, [illegible] d'Orléans, afin de contraindre [illegible] taxes assessées dans l'année [illegible] avec les intérêts s'y attachant, [illegible] du même jour de Décembre, 1881, au taux de 2 pour cent par an jusqu'à complet paiement et tous les frais.

[illegible] noms des dits débiteurs délinquants, le montant des taxes dues par chacun sur l'assessment de la dite année, et la propriété [illegible] à chacun, pour être offerte en vente, [illegible] suit, à savoir:

BORAND, H. JOHN—Taxe de 1881, montant à ........ 30c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues St. Bernard, Nouvelle-Orléans, Force et Vertu, désigné comme lot No. 22 de l'îlet No. 1309; le dit lot No. 22 mesure [illegible] pieds de face à la rue St. Bernard sur une profondeur de 162 pieds.

BADU, [illegible]—Taxe de 1881, montant à ........ $1 60
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Champs-Elysées, Magistrat, Français et Vertu, désignés comme lots Nos. 16 et 17 de l'îlet No. 1328; les dits lots Nos. 16 et 17 mesurent 64 pieds de face à la rue Champs-Elysées sur une profondeur de 126 pieds.

BROWN, HENRI—Taxe de 1881, montant à ........ $1 20
Un certain îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues St. Antoine, Magistrat, Antonia et Vertu, désigné comme l'îlet No. 1332; le dit îlet No. 1332 mesure 128 pieds de face sur une profondeur de 128 pieds.

BOUCHER, Mme—Taxe de 1881, montant à ........ $3 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Colombus, Laharpe, Broad et Dorgenois, désigné comme lot No. 11 de l'îlet No. 1354; le dit lot No. 11 mesure 30 pieds de face à la rue Colombus sur une profondeur de 160 pieds.

BRODBACH, Vve EVA — Taxe de 1881, montant à ........ $3 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Colombus, Laharpe, Broad et Dorgenois, désigné comme lot No. 5 de l'îlet No. 1354; le dit lot No. 5 mesure 31 pieds de face à la rue Colombus sur 160 pieds de profondeur.

BORES, A. L.—Taxe de 1881, montant à ........ 45c
Un certain îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Magistrat, Bagatelle, Union et Loi, désigné comme l'îlet No. 1375; le dit îlet No. 1375 mesure 80 pieds de face à la rue Magistrat sur une profondeur de 130 pieds.

BOUTTE, ELIZA. — Taxe de 1881, montant à ........ $4 20
Un certain îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues St. Bernard, Nouvelle-Orléans, Duels et Indnstrie, désigné comme l'îlet No. 1562.

BOISBLLE, DOMINIQUE—Taxe de 1881, montant à ........ $1 20
[illegible] portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, [illegible] district de la ville de la Nouvelle-Orléans, sur le Canal Marigny, désignée comme [illegible] de l'îlet No. [illegible] et autres, sur une profondeur de [illegible] pieds.

[illegible], DOMINIQUE—Taxe de 1881, [illegible]
[illegible] îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par l'avenue [illegible], les rues [illegible], Manuel et Foy, désigné comme l'îlet No. 2671; le dit îlet mesure [illegible] pieds de face sur une profondeur de 320 pieds.

BOODLEY—Taxe de 1881, montant à ........
Un certain îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la [illegible], borné par les rues [illegible], Manuel et Beauregard, désigné comme l'îlet No. 2665, et mesurant 144 pieds de face sur une profondeur de 158 pieds.

BOODLEY, DAVID—Taxe de 1881, montant à ........ 60c
Un certain demi îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Bruxelles, [illegible], Manuel et Foy, désigné comme un demi de l'îlet No. 2680.

BOODLEY, DAVID—Taxe de 1881, montant à ........ 60c
Un demi îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par l'avenue Paris et les rues Hamburg, Manuel et Foy, désigné comme un demi de l'îlet No. 2670.

BOODLEY, DAVID—Taxe de 1881, montant à ........ 60c
Un certain demi îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par l'avenue Paris et les rues Hamburg, Cato et Foy, désigné comme un demi de l'îlet No. 2601.

BOODLEY, DAVID—Taxe de 1881, montant à ........ 30c
Un certain demi îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par l'avenue Paris, les rues Bruxelles, Cato et Foy, désigné comme un demi de l'îlet No. 2607.

BOODLEY, DAVID — Taxe de 1881, montant à ........
Un certain tiers d'îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par l'avenue Paris, les rues Hamburg, Cato et Solon, désigné comme un tiers de l'îlet No. 2650.

BLOOMER, CATH. — Taxe de 1881, montant à ........ 30c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, à Milneburg sur la rue Colombus, mesurant [illegible] pieds de face sur une profondeur de 120 pieds.

BLOOMER, Mme MARIE—Taxe de 1881, montant à ........ $7 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Royale, Washington, Espagne et Chartres; le lot No. 1 mesure 31 pieds de face à la rue Royale sur 64 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Royale et Washington, désigné comme lot No. 1 de l'îlet No. 149.

BLOOMER, Mme MARIE—Taxe de 1881, montant à ........ $3 60
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Royale, Washington, Espagne et Chartres, désigné comme lot No. 2 de l'îlet No. 149; le dit lot No. 2 mesure 37 pieds de face à la rue Royale sur une profondeur de 64 pieds.

BROPHY, THOMAS W.—Taxe de 1881, montant à ........ $3 60
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Marigny, Chartres, Espagne, Royale et Chartres, désigné comme lot No. 16 de l'îlet No. 152; le dit lot No. 16 mesure 24 pieds de face à la rue Marigny sur une profondeur de 66 pieds.

[illegible], JOS. A. — Taxe de 1881, montant à ........ $30 50
[illegible] certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Dauphine, [illegible], France et Bourgogne, désignés comme lots A, B, D, E, F, G, H de l'îlet No. [illegible]; le dit lot A mesure 27 pieds de face à la rue Dauphine sur une profondeur de 127 pieds [illegible]; le dit lot B mesure 65 pieds de face à la rue Dauphine sur une profondeur de 127 pieds, 11 pouces, les lots B, E, F, G et H mesurent, chaque, 31 pieds de face à la rue Mazant sur 120 pieds de profondeur, le dit lot A forme l'encoignure des rues Dauphine et Mazant.

BOTHMAN, JOS.—Taxe de 1881, montant à ........ $6 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Marais, Espagne, Moreau? et Urquhart, désigné comme lot No. 16 de l'îlet No. 602; le dit lot No. 16 mesure 30 pieds de face à la rue Marais sur une profondeur de 80 pieds, et forme l'encoignure des rues Marais et Espagne.

BOWMAN Vve GEO. et A. ROTH—Taxe de 1881, montant à ........ 60c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Washington, Espagne, Girod et Robertson, désignés comme lots Nos. 19 et 20 de l'îlet No. 614; les dits lots Nos. 19 et 20 mesurent, chaque, 26 pieds de face à la rue Washington sur une profondeur 52 pieds.

BROWN, M. N—Taxe de 1881, montant à ........ 90c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Washington, Espagne, Joséphine et Celestine, désignés comme deux lots de l'îlet No. 977; les dits deux lots mesurent 60 pieds de face à la rue Washington sur 135 pieds de profondeur.

BLOOMER, ELISHA—Taxe de 1881, montant à ........ 90c
Treize certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Washington, Joséphine, Genie et Celestine, désignés comme treize lots de l'îlet No. [illegible].

BOGUILLES, LUDGER et AUGUSTE—Taxe de 1881, montant à ........ [illegible]
Un certain îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Pêcheurs, Franklin, Génie et Libéral, désigné comme l'îlet No. 1266; le dit îlet mesure 187 pieds de face sur une profondeur de 340 pieds.

BOZONIER, E. A. — Taxe de 1881, montant à ........ 6c
Seize certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Washington, Musique, Florida et Industrie, désignés comme seize lots de l'îlet No. 1592.

BOUMARD, Vve A. F.—Taxe de 1881, montant à ........ 6c
Vingt-deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Arts, Peintres, Agriculture et Abondance, désignés comme l'îlet No. 1492.

BOUMARD, Vve A. F.—Taxe de 1881, montant à ........ $12 00
Deux certains îlets de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Peuple, Deux [illegible], Trésor et Abondance, désignés comme les îlets Nos. 1419 et 2-18.

BAUMARD, Vve A. P.—Taxe de 1881, montant à ........ 12c
Deux certains îlets de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Peuple, Deux Trésor et Règlement, désignés comme les îlets No. 1987 et 1983.

BROWN, JNO.—Taxe de 1881, montant à ........ $2 10
Un certain îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Marigny, Champs-Elysées, Péninsule et Livingston, désigné comme l'îlet No. 2030; le dit îlet mesure 177 pieds de face sur une profondeur de 120 pieds.

BROWN, DEWITT & CO.—Taxe de 1881, montant à ........ 45c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, à Milneburg face au Champs-Elysées, mesurant 33 pieds de face sur une profondeur de 150 pieds.

BOUSQUET, J. B. et F. LACROIX—Taxe de 1881, montant à ........ $1 40
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Marguerite, Bourgogne et Barthélemy, désignés comme lots Nos. 12 et 13 de l'îlet No. [illegible]; les dits lots Nos. 12 et 13 mesurent, chaque, 31 pieds de face à la rue Marguerite sur une profondeur de 110 pieds, et forment l'encoignure des rues Remparts et Marguerite.

BOYER, Mme WILLIAM—Taxe de 1881, montant à ........ 90c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Elmire, Congrès, St. Claude et Marais, désigné comme lot No. 3 de l'îlet No. 488; le dit lot No. 3 mesure 23 pieds de face à la rue Elmire sur une profondeur de 100 pieds.

BROWN, P.—Taxe de 1881, montant à ........ $6 60
Seize certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Mathilde Alexandre, Urquhart et Marais, désignés comme lots Nos. 5 à — de l'îlet No. 467; les dits lots Nos. 5 à — mesurent 200 pieds de face à la rue Mathilde sur une profondeur de 120 pieds.

BOUTLOUP, Mme M.—Taxe de 1881, montant à ........ $1 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues St. Ferdinand, Villeré, Robertson et Port, désigné comme lot No. 20 de l'îlet No. 520; le dit lot No. 20 mesure 29 pieds de face à la rue Villeré sur une profondeur de 120 pieds.

BOUTLOUP, Mme M.—Taxe de 1881, montant à ........ 90c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues St. Ferdinand, Villeré, Robertson et Port, désigné comme lot No. 14 de l'îlet No. 509; le dit lot No. 14 mesure 42 pieds de face à la rue St. Ferdinand sur 108 pieds de profondeur.

BOUTLOUP, Mme M.—Taxe de 1881, montant à ........ 45c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues St. Ferdinand, Claiborne, Robertson et Port, désigné comme lot No. 8 de l'îlet No. 440; le dit lot No. 8 mesure 100 pieds de face à la rue St. Ferdinand sur une profondeur de 131 pieds.

BOEHLER, CHAS. E.—Taxe de 1881, montant à ........ $2
Un certain îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Elmire, Désiré, Libérale et Force, désigné comme l'îlet No. 1153; le dit îlet No. 1153 mesure 241 pieds de face sur 241 pieds de profondeur.

BOEHLER, CHAS. E.—Taxe de 1881, montant à ........ 15c
Six certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Désiré, Piété, Vertu et Force, désignés comme six lots de l'îlet No. 1252; les dits six lots mesurent 120 pieds de face à la rue Désiré sur 241 pieds de profondeur.

BRULEE, Vve CLEMENT—Taxe de 1881, montant à ........ $1 50
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Kerlerec, Esplanade, Dauphine et Bourgogne, désigné comme lot No. 12 de l'îlet No. 206; le dit lot No. 12 mesure 15 pieds de face à la rue Kerlerec sur une profondeur de 76 pieds.

BOWALD, CHAS., No. 2—Taxe de 1881, montant à ........ $1 35
Neuf certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Gentilly, Lizardi, Marais et Urquhart, désigné comme lot No. 9 de l'îlet No. 457.

BLUMENTHAL, LEOPOLD — Taxe de 1881, montant à ........ $70 80
Une portion d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Royale, Esplanade, Paix et Chartres, désignée comme une portion du lot No. 5 de l'îlet No. 155; le dit lot No. 5 mesure 19 pieds de face à la rue Royale sur une profondeur de 117 pieds.

BUREL, JOS., Sr. — Taxe de 1881, montant à ........ $3 60
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Dauphine, Union, Bagatelle et Bourgogne, désigné comme lot No. 20 de l'îlet No. 264; le dit lot No. 20 mesure 126 pieds de face à la rue Dauphine.

BUREL, JOS. Sr. — Taxe de 1881, montant à ........ 90c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Barthélemy, Mazant, Remparts et St. Claude, désigné comme lot No. 20 de l'îlet No. 253; le dit lot No. 20 mesure 30 pieds de face à la rue Barthélemy sur une profondeur de 110 pieds.

BRULEE, Vve CLEMENT—Taxe de 1881, montant à ........ $1 50
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Kerlerec, Esplanade, Dauphine et Bourgogne, désigné comme lot No. 12 de l'îlet No. 205; le dit lot No. 12 mesure 15 pieds de face à la rue Kerlerec sur une profondeur de 75 pieds.

BUCHANAN, SUC. A. A—Taxe de 1881, montant à ........ $48 90
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Esplanade, Kerlerec, St. Claude et Marais, désigné comme lot No. 5 de l'îlet No. 261; le dit lot No. 5 mesure 128 pieds de face.

BUCHANAN—Taxe de 1881, montant à ........ $1 70
Un certain îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Lapeyrouse, Orléans, Johnson et Galvez, désigné comme l'îlet No. 1037; le dit îlet No. 1037 mesure 88 pieds de face à la rue Lapeyrouse sur une profondeur de 227 pieds.

BULBIER, OSWALD—Taxe de 1881, montant à ........ $1 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues St. Antoine, Bagatelle, Pauger et Solidelle, désigné comme lot No. 10 de l'îlet No. 770; le dit lot No. 10 mesure 30 pieds de face à la rue St. Antoine sur une profondeur de 115 pieds.

BRUNEAU, JOS.—Taxe de 1881, montant à ........ $3 60
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Prieur, Lapeyrouse, Laharpe et Roman, désigné comme lot No. 6 de l'îlet No. 861; le dit lot No. 6 mesure 36 pieds de face à la rue Prieur sur une profondeur, de 291 pieds.

BRUNEAU, JOS.—Taxe de 1881, montant à ........ $1 20
Un certain îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par l'avenue Londres, les rues Magistrat, Nouvelle-Orléans et Vertu, désigné comme l'îlet No. 1535; le dit îlet No. 1535 mesure 128 pieds de face sur 128 pieds de profondeur.

BRUGIER, Vve M. D.—Taxe de 1881, montant à ........ $4 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Colombus, Kerlerec, Galvez et Miro, désigné comme lot No. 8 de l'îlet No. 1043; le dit lot No. 8 mesure 72 pieds de face à la rue Colombus sur une profondeur de 100 pieds.

BUDDENDORF, Mlle M. J.—Taxe de 1881, montant à ........ $3 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Rocheblave, Kerlerec, Colombus et Tonti, désigné comme lot No. 9 de l'îlet No. 1162; le dit lot No. 9 mesure 31 pieds de face à la rue Rocheblave sur une profondeur de 78 pieds.

BRUGNOT, P. P. et MARINET—Taxe de 1881, montant à ........ $1 30
Un certain îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Force, Union, Français et Vertu, désigné comme l'îlet No. 1269; le dit îlet No. 1269 mesure 90 pieds de face à la rue Force sur une profondeur de 127 pieds.

BUCHANAN, WM.—Taxe de 1881, montant à ........ $1 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Loi, St. Bernard, Nouvelle-Orléans et Hope, désigné comme lot No. 9 de l'îlet No. 1504; le dit lot No. 9 mesure 128 pieds de face à la rue Loi sur une profondeur de 140 pieds.

BULL, HENRY C. — Taxe de 1881, montant à ........ $0 40
Un certain îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Maurepas, Florida, Swamp et Lepage, désigné comme l'îlet No. 1560; le dit îlet mesure 60 pieds de face à la rue Maurepas sur une profondeur de 150 pieds.

BURLETT, GASPAR LEON—Taxe de 1881, montant à ........ $2 40
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, sur le Canal Marigny, désignée comme îlets Nos. 1960 et [illegible], la dite portion mesure 90 pieds de face sur une profondeur de 690 pieds.

BUNDY, JOSEPHINE—Taxe de 1881, montant à ........ 45c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues St. Philip, Esplanade, May et le Lac, désignée comme îlets Nos. 1, 3, 7 et 9, la dite portion mesure 120 pieds de face sur une de profondeur de 100 pieds.

BUNDY, ELIZABETH F.—Taxe de 1881, montant à ........ 45c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues St. Philip, Esplanade, May et le Lac, désignée comme îlets Nos. 6, 8 et 11, la dite portion mesure 90 pieds de face sur une profondeur de 100 pieds.

BUNDY, JNO. C. — Taxe de 1881, montant à ........ 45c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues St. Philip, Esplanade, May et le Lac, désignée comme îlets Nos. 12, 15 et 16; la dite portion mesure 90 pieds de face sur une profondeur de 100 pieds.

BUNDY, F. LEWIS—Taxe de 1881, montant à ........ 45c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues St. Philip, Esplanade, May et le Lac, désignée comme îlets Nos. 2, 4 et 5; la dite portion mesure 90 pieds de face sur une profondeur de 100 pieds.

BRUGERE, JOS.—Taxe de 1881, montant à ........ 30c
Un certain îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Marigny, Champs-Elysées, Vertu et Magistrat, désigné comme l'îlet Nos. 1987; le dit îlet mesure 50 pieds de face à la rue Marigny sur une profondeur de 100 pieds.

BLANCHIN, ANTOINE— Taxe de 1881, montant à ........ $2 60
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Marigny, Champs-Elysées, Marais et Urquhart; le dit lot No. 9 mesure 26 pieds de face à la rue Marigny sur une profondeur de 106 pieds, désigné comme lot No. 9 de l'îlet No. 494.

BEY, GEO.—Taxe de 1881, montant à ........ $1 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Solidelle, Mandeville, Espagne et Prosper; le dit lot No. 13 mesure 20 pieds de face à la rue Solidelle sur une profondeur de 60 pieds, désigné comme lot No. 13 de l'îlet No. 776.

BORDMAN, HY. — Taxe de 1881, montant à ........ $2 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Margaret, Barthélemy, Bourgogne et Remparts; le dit lot No. 11 mesure 37 pieds de face à la rue Margaret sur une profondeur de 110 pieds, désigné comme lot No. 11 de l'îlet No. 292.

BURKE, EDM'D—Taxe de 1881, montant à ........ 3c
Quatorze certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Franklin, Hunters, Loi et Magistrat, désignés comme 14 lots de l'îlet No. 1286; les dits 14 lots mesurent 30 pieds de face à la rue Franklin sur une profondeur de 116 pieds.

BRUGGMAN, NICHOLAS—Taxe de 1881, montant à ........ $4 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Peters, Indépendance, Pauline et Chartres, désigné comme lot No. 2 de l'îlet No. 28; le dit lot No. 2 mesure 31 pieds de face à la rue Peters sur une profondeur de 134 pieds.

BRUGGMAN, NICHOLAS—Taxe de 1881, montant à ........ $1 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Chartres, Indépendance, Pauline et Peters, désigné comme lot No. 8 de l'îlet No. 28; le dit lot No. 8 mesure 31 pieds de face à la rue Chartres sur une profondeur de 64 pieds.

BUDD, WM.—Taxe de 1881, montant à ........ $4 20
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Bourgogne, Mazant, Barthélemy et Dauphine, désignés comme lots Nos. 11, 12 et 13 de l'îlet No. 261; les dits lots Nos. 11, 12 et 13 mesurent 96 pieds de face à la rue Bourgogne sur 110 pieds de profondeur.

BLUM, S.—Taxe de 1881, montant à ........ 30c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Piété, Louisa, Joséphine et Célestine, désignés comme lots Nos. 7 et 8 de l'îlet No. 930, les dits lots Nos. 7 et 8 mesurent 63 pieds de face à la rue Piété sur une profondeur de 100 pieds.

BUXLER, PETER et MICHAEL—Taxe de 1881, montant à ........ $1 30
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par le Chemin Gentilly, côté droit, désigné comme lot No. 21; le dit lot No. 21 mesure 1 arpent de face sur une profondeur de 20 arpents.

BAQUIE, ARTHEMISE—Taxe de 1881, montant à ........ $1 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Claiborne, Français, Union et Prosper, désigné comme lot No. 6 de l'îlet No. 749, le dit lot No. 6 mesure 30 pieds de face à la rue Claiborne sur 100 pieds de profondeur.

BRINKMAN, SUC. F. H. — Taxe de 1881, montant à ........ 3c
Un certain îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Hancock, Tricou, Joséphine et Célestine, désigné comme l'îlet No. 984; le dit îlet mesure 288 pieds de face sur une profondeur de 238 pieds.

BIRTON, JACOB — Taxe de 1881, montant à ........ $1 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Claiborne, Espagne, Mandeville et Prosper, désigné comme lot No. 4 de l'îlet No. 746, le dit lot No. 4 mesure 30 pieds de face à la rue Claiborne sur une profondeur de 100 pieds.

BRIGHT GEO. Y.—Taxe de 1881, montant à ........ 30c
Un certain îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans Milneburg sur Colombus.

BRIEUGUE, ANATOLE—Taxe de 1881, montant à ........ 9c
Deux certains îlets de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Désiré, Congrès, Magistrat et Loi, désignés comme les îlets Nos. 1390 et 1390.

BIRD, F. M.—Taxe de 1881, montant à ........ 3c
Un certain îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Hancock, Tricou, Foy et Caton, désigné comme l'îlet No. 2764; le dit îlet mesure 288 pieds de face sur une profondeur de 338 pieds.

BONNET, E. L. E. — Taxe de 1881, montant à ........ $2 60
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'îlet borné par les rues Remparts, St. Antoine, Bagatelle et Bourgogne, désigné comme lot No. 8 de l'îlet No. 258, le dit lot No. 8 mesure 32 pieds de face à la rue Remparts sur 128 pieds de profondeur.

BONNET, E. L. E.—Taxe de 1881, montant à ........ $1 50
Quatre certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Habana, Warsaw, Loi et Hope, mesurant 120 pieds de face à la rue Habana sur une profondeur de 120 pieds, désignés comme 4 lots de l'îlet No. 1507.

BOISDORE, FRANCOIS—Taxe de 1881, montant à ........ $4 20
Un certain îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Bagatelle, Union, Marais et Urquhart, le dit lot No. 4 mesure 32 pieds de face à la rue Bagatelle sur une profondeur de 120 pieds, désigné comme lot No. 4 de l'îlet No. 457.

BOZARD, Vve ETIENNE—Taxe de 1881, montant à ........ $0 60
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues St. Antoine, Bagatelle, Marais et Urquhart, mesurant 31 pieds de face à la rue St. Antoine sur une profondeur de 128 pieds, désigné comme lot No. 4 de l'îlet No. 498.

BLOUIN, GUSTAVE—Taxe de 1881, montant à ........ $3 60
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'îlet borné par les rues Antonia, St. Bernard, Marais et Urquhart, mesurant 32 pieds de face à la rue Antonia sur une profondeur de 90 pieds, désigné comme lot No. 17 de l'îlet No. 500.

BOWLES, Mme M. A.—Taxe de 1881, montant à ........ $7 70
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Villeré, Esplanade, Marais et Kerlerec, mesurant 30 pieds de face à la rue Villeré sur 97 pieds de profondeur, désigné comme lot No. 11 de l'îlet No. 501.

BALLET, STEPHANIE. — Taxe de 1881, montant à ........ 60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Law, St. Bernard, Nouvelle-Orléans et Hope, désigné comme lot No. 8 de l'îlet No. 1506, le dit lot No. 8 mesure 64 pieds de face à la rue Law sur une profondeur de 100 pieds.

BACAS, JNO.—Taxe de 1881, montant à ........ 90c
Un certain triangle de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues St. Bernard et [illegible], désigné comme un triangle de l'îlet No. 1519.

BAILEY, JOS.—Taxe de 1881, montant à ........ 60c
[illegible] lot de terre, ensemble avec les [illegible] dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Antonia, [illegible], désigné comme lot No. 11 [illegible] la rue Antonia sur [illegible] pieds.

BARACK, [illegible]—Taxe de 1881, montant à ........ [illegible]
[illegible] l'îlet No. 1549.

BRAND?, JANE—Taxe de 1881, montant à ........ 45c
[illegible] lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, [illegible] borné par les rues D'Abadie, [illegible] et Dorgenois, le dit îlet mesure [illegible] pieds de face à la rue D'Abadie sur une profondeur de 124 pieds, désigné comme l'îlet No. 1510.

BARTLETT, JAMES—Taxe de 1881, montant à ........ 45c
Un certain îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Loi, St. Bernard, Nouvelle-Orléans et Espérance; le dit îlet mesure 64 pieds de face à la rue Loi sur une profondeur de 127 pieds, désigné comme l'îlet No. 1375.

BARRERE, LEON—Taxe de 1881, montant à ........ 90c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par la rue Français, Force, Champs-Elysées et Libéral; le lot No. 6 forme l'encoignure des rues Français et Force, et mesure 64 pieds de face à la rue Français sur une profondeur de 128 pieds, désigné comme lot No. 6 de l'îlet No. 1173.

BRAUN, JOSEPH — Taxe de 1881, montant à ........ $1 50
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Français, Vertu, Champs-Elysées et Magistrat, désigné comme lot No. 4 de l'îlet No. 1326; le dit lot No. 4 mesure 32 pieds de face à la rue Français sur une profondeur de 106 pieds.

BARACK, BENITO—Taxe de 1881, montant à ........ 90c
Un certain îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Magistrat, Vertu, St. Bernard et Nouvelle-Orléans; le dit îlet mesure 60 pieds de face à la rue Magistrat sur une profondeur de 120 pieds, désigné comme l'îlet No. 1234.

BARNETT, Mme LUCIE W.—Taxe de 1881, montant à ........ $1 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Miro, D'Abadie, St. Bernard et Galvez, désigné comme lot No. 10 de l'îlet No. 1448; le dit lot No. 10 mesure 30 pieds de face à la rue Miro sur une profondeur de 87 pieds.

BAZILE, CHAS.—Taxe de 1881, montant à ........ 90c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par la rue Libérale, l'avenue Londres et les rues Nouvelle-Orléans et Génie, désigné comme lot No. 8 de l'îlet No. 1001, le dit lot No. 8 mesure 30 pieds de face à la rue Libérale sur une profondeur de 120 pieds.

BARRERE, LEON—Taxe de 1881, montant à ........ $2 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Français, Libéral, Champs-Elysées et Force, désigné comme lot No. 1 de l'îlet No. 1173; le dit lot No. 1 mesure 88 pieds de face à la rue Français sur une profondeur de 128 pieds; le dit lot No. 1 forme l'encoignure des rues Français et Libérale.

BRAND, EDOUARD—Taxe de 1881, montant à ........ $7 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues O'Reilly, Aubry, Roman et Prieur, désigné comme lot No. 11 de l'îlet No. 906 et 907, le dit lot No. 11 mesure 29 pieds de face à la rue O'Reilly sur une profondeur de 64 pieds.

BLACKWELL, JEFFERSON—Taxe de 1881, montant à ........ $1 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues St. Antoine, Bagatelle, Joséphine et Célestine, désigné comme lot No. 15 de l'îlet No. 919, le dit lot No. 15 mesure 31 pieds de face à la rue St. Antoine sur 128 pieds de profondeur.

BAUER, JNO. No. 2—Taxe de 1881, montant à ........ $7 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Lapeyrouse, Laharpe, Johnson et Galvez, désigné comme lot B de l'îlet No. 1030; le dit lot B mesure 40 pieds de face à la rue Lapeyrouse sur une profondeur de 157 pieds.

BARBOT, F. X.—Taxe de 1881, montant à ........ $2 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Derbigny, Kerlerec, Colombus et Roman, désigné comme lot No. 21 de l'îlet No. 962, le dit lot No. 21 mesure 31 pieds de face à la rue Derbigny sur une profondeur de 100 pieds.

BARBOT, F. X.—Taxe de 1881, montant à ........ $1 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Derbigny, Kerlerec, Colombus et Roman, désigné comme lot No. 22 de l'îlet No. 962; le dit lot No. 22 mesure 31 pieds de face à la rue Derbigny sur 100 pieds de profondeur.

BLANZ, JACOB—Taxe de 1881, montant à ........ 90c
Un certain îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues St. Antoine, Antonia, Solidelle et Joséphine, désigné comme l'îlet No. 800, et mesurant 38 pieds de face à la rue St. Antoine sur une profondeur de 116 pieds.

BRINKMANN, SUC. E. — Taxe de 1881, montant à ........ $10 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Champs-Elysées, Français, Decatur et Chartres, désigné comme lot No. 12 de l'îlet No. 6, le dit lot No. 12 mesure 24 pieds de face à la rue Champs-Elysées sur une profondeur de 168 pieds.

BACCHUS, SUC. AUGUSTIN—Taxe de 1881, montant à ........ $2 60
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Bagatelle, Union, St. Claude et Marais, désigné comme lot No. 6 de l'îlet No. 347, le dit lot No. 6 mesure 16 pieds de face à la rue Bagatelle sur une profondeur de 128 pieds.

BOULIGNY, D.—Taxe de 1881, montant à ........ $4 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues St. Bernard, Antonia, Villeré et Urquhart, mesurant 60 pieds de face à la rue St. Bernard sur une profondeur de 128 pieds, désigné comme lot No. 1 de l'îlet No. 505 et 506.

BOSSINE, FRANCOIS—Taxe de 1881, montant à ........ $3 60
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'îlet borné par les rues Derbigny, Lapeyrouse, Laharpe et Claiborne, désigné comme lot No. 7 de l'îlet No. 767, le dit lot No. 7 mesure 31 pieds de face à la rue Derbigny sur une profondeur de 100 pieds.

BONNET, J. A. E.—Taxe de 1881, montant à ........ $6 60
Un certain îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par l'avenue de Londres, les rues Nouvelle-Orléans, Force et Vertu, désigné comme l'îlet No. 1208.

BONNET, J. A. E.—Taxe de 1881, montant à ........ $6 60
Un certain îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par l'avenue de Londres, les rues Habana, Magistrat et Vertu, désigné comme l'îlet No. 1538.

BONNE, PAUL—Taxe de 1881, montant à ........ $1 60
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Prieur, Aubry, O'Reilly et Roman, désigné comme lot No. 3 de l'îlet No. 906 et 907; le dit lot No. 3 mesure 31 pieds de face à la rue Prieur sur une profondeur de 118 pieds.

BROUTIN, Mme A. R.—Taxe de 1881, montant à ........ $1 50
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Célestine, Union, Français et Joséphine, désigné comme lot No. 8 de l'îlet No. 912; le dit lot No. 8 mesure 27 pieds de face à la rue Célestine sur une profondeur de 150 pieds.

BOYDEN, A. H.—Taxe de 1881, montant à ........ $1 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par la rue Génie, l'avenue de Londres, les rues St. Bernard et Célestine, désigné comme un lot de l'îlet No. 1069; le dit lot mesure 60 pieds de face à la rue Génie sur une profondeur de 125 pieds.

BONPRUNT, A. R. — Taxe de 1881, montant à ........ $4 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Français, Champs-Elysées, Génie et Libérale, désigné comme lot No. 5 de l'îlet No. 1050; le dit lot No. 5 mesure 40 pieds de face à la rue Français sur une profondeur de 94 pieds.

BOWMAN, PETER—Taxe de 1881, montant à ........ 90c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par la rue Français, Champs-Elysées, Force et Libérale, désigné comme lot No. 4 de l'îlet No. 1173; le dit lot No. 4 mesure 30 pieds de face à la rue Français sur une profondeur de 128 pieds.

BOYKIN, HARDY — Taxe de 1881, montant à ........ $1 50
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Libérale, Champs-Elysées, Force et Français, désigné comme lot No. 16 de l'îlet No. 1173; le dit lot No. 16 mesure 58 pieds de face à la rue Libérale sur une profondeur de 150 pieds.

BOUVIER, M. — Taxe de 1881, montant à ........ $1 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par la rue Libérale, l'avenue de Londres, les rues Force et Habana, désigné comme lot No. 6 de l'îlet No. 1181; le dit lot No. 6 mesure 30 pieds de face à la rue Libérale sur une profondeur de 100 pieds.

BONHOMME, ZEPHIR — Taxe de 1881, montant à ........ $1 20
Un certain îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Rocheblave, Dupuy, [illegible], Cerisier et Tonti, désigné comme l'îlet No. 1186; le dit îlet No. 1186 mesure 30 pieds de face à la rue Rocheblave sur une profondeur de 120 pieds.

CATHOLIQUE, ASSOCIATION DES ORPHELINS—Taxe de 1881, montant à ........ $16 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Dauphine, Union, Bagatelle et Bourgogne, désigné comme lot No. 16 de l'îlet No. 265; le dit lot No. 16 mesure 60 pieds de face à la rue Dauphine sur une profondeur de 120 pieds.

CAVELIER, JULES—Taxe de 1881, montant à ........ $3 60
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Bourgogne, St. Antoine, Bagatelle et Remparts, désigné comme lot No. 17 de l'îlet No. 260, le dit lot No. 17 mesure 38 pieds de face à la rue Bourgogne sur 128 pieds de profondeur.

CAMOS, ANTOINE—Taxe de 1881, montant à ........ $4 20
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Bourgogne, St. Antoine, Bagatelle et Remparts, désigné comme lot No. 14 de l'îlet No. 276, le dit lot No. 14 mesure 25 pieds de face à la rue Union sur 150 pieds de profondeur.

CARHART, THOS. F.—Taxe de 1881, montant à ........ $4 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Kerlerec, Marais, Esplanade et St. Claude, désigné comme lot No. 13 de l'îlet No. 261, le dit lot No. 13 mesure 27 pieds de face à la rue Kerlerec sur une profondeur de 85 pieds.

CARRIERE, Vve A.—Taxe de 1881, montant à ........ $2 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Marais, Antonia, St. Antoine et St. Claude, désigné comme le lot No. 12 de l'îlet No. 365, le dit lot No. 12 mesure 32 pieds de face à la rue Marais sur une profondeur de 64 pieds.

CHARTIER, SUC. CHARLES—Taxe de 1881, montant à ........ $4 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Union, Français, Marais et St. Claude, désigné comme lot No. 11 de l'îlet No. 368, le dit lot No. 11 mesure 32 pieds de face à la rue Union sur une profondeur de 64 pieds.

CHARTIER, SUC. CHAS.—Taxe de 1881, montant à ........ $7 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Français, Marais, Union et St. Claude, désigné comme lot No. 12 de l'îlet No. 368, le dit lot No. 12 mesure 32 pieds de face à la rue Français sur 64 pieds de profondeur, et forme l'encoignure des rues Français et Marais.

CAZALE, PIERRE—Taxe de 1881, montant à ........ $2 60
Un certain îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Lafayette, Port, Villeré et Robertson, désigné comme l'îlet No. 610 et mesurant 60 pieds de face à la rue Lafayette sur 120 pieds de profondeur.

CASTELIN, JEANNETTE—Taxe de 1881, montant à ........ $1 50
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Claiborne, St. Bernard, Nouvelle-Orléans et Prosper, désigné comme lot No. 4 de l'îlet No. 754, le dit lot No. 4 mesure 30 pieds de face à la rue Claiborne sur une profondeur de 90 pieds.

CHARLES, No. 1, J. EDWARD—Taxe de 1881, montant à ........ $2 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Derbigny, Colombus, Laharpe et Roman, désigné comme lot No. 1 de l'îlet No. 765; le dit lot No. 1 forme l'encoignure des rues Derbigny et Colombus.

CASTENEDO, F.—Taxe de 1881, montant à ........ $2 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Laharpe, Colombus, Prieur et Roman, désigné comme lot No. 15 de l'îlet No. 860, le dit lot No. 15 mesure 27 pieds de face à la rue Laharpe sur 157 pieds de profondeur.

CAVELIER, F.—Taxe de 1881, montant à ........ 60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Johnson, Lapeyrouse, Prieur et Onzaga, désigné comme lot No. 11 de l'îlet No. 869, le dit lot No. 11 mesure 30 pieds de face à la rue Johnson sur une profondeur de 124 pieds.

CASSIDY, HENRI —Taxe de 1881, montant à ........ 75c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Bagatelle, Génie, St. Antoine et Célestine, désigné comme lot No. 7 de l'îlet No. 929, le dit lot No. 7 mesure 32 pieds de face à la rue Bagatelle sur une profondeur de 120 pieds. Le dit lot No. 7 forme l'encoignure des rues Bagatelle et Génie.

CHARLES, Vve JAS—Taxe de 1881, montant à ........ 90c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Mire, Onzaga, d'Abadie et Galvez, désigné comme lot No. 14 de l'îlet No. 1047, le dit lot No. 14 mesure 12 pieds de face à la rue Mire sur 115 pieds de profondeur.

CAMP, Mme J. N.—Taxe de 1881, montant à ........ $2 10
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Français, Union, Libérale et Force, désigné comme lot No. 3 de l'îlet No. 1174, le dit lot No. 3 mesure 128 pieds de face à la rue Français sur une profondeur de 128 pieds.

CHEAUVEAU, AUG.—Taxe de 1881, montant à ........ 90c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Français, Libérale, Union et Force, désigné comme lot No. 9 de l'îlet No. 1174; le dit lot No. 9 mesure 32 pieds de face à la rue Français sur une profondeur de 128 pieds. Le dit lot No. 9 forme l'encoignure des rues Français et Libérale.

CANNON, Vve J. A.— Taxe de 1881, montant à ........ 45c
Deux certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues St. Antoine, Libérale, Antonia et Force, désignés comme 2 lots de l'îlet No. 1177.

CAPUS, Mme FRANÇOIS—Taxe de 1881, montant à ........ $1 60
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Antonia, Force, St. Bernard et Libérale, désignés comme lots Nos. 7 et 8 de l'îlet No. 1178; les dits lots Nos. 7 et 8 mesurent 62 pieds de face à la rue Antonia sur 120 pieds de profondeur. Les dits lots Nos. 7 et 8 forment l'encoignure des rues Antonia et Force.

CARLOS, CLEMENT—Taxe de 1881, montant à ........ 90c
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Force, Nouvelle-Orléans, St. Bernard et Libérale, désignés comme 3 lots de l'îlet No. 1179; un des lots mesure 124 pieds de face à la rue Nouvelle-Orléans sur une profondeur de 132 et 192 pieds; un lot mesure 90 pieds de face à la rue Force sur 100 pieds de profondeur, un lot mesure 48 pieds de face à la rue Force sur 183 pieds de profondeur, le dit lot No. 1 forme l'encoignure des rues Force et Nouvelle-Orléans.

CHAILLOT, EDMOND — Taxe de 1881, montant à ........ $1 50
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par l'avenue de Londres, les rues Nouvelle-Orléans, Force et Libérale, désigné comme lot No. 44 de l'îlet No. 1180, le dit lot No. 44 mesure 90 pieds de face à l'avenue de Londres sur 100 pieds de profondeur.

CHAILLOT, EDMOND—Taxe de 1881, montant à ........ $3 00
Un certain îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par l'allée Rousselin, et les rues Laharpe, Lapeyrouse et Dorgenois, désigné comme l'îlet No. 1355; le dit îlet mesure 86 pieds de face sur une profondeur de 105 pieds.

CARNIF, GIBSON—Taxe de 1881, montant à ........ 60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues St. Bernard, Nouvelle-Orléans, Force et Vertu, désigné comme lot No. 15 de l'îlet No. 1200; le dit lot No. 15 mesure 28 pieds de face à la rue St. Bernard sur 128 pieds de profondeur.

CALDWELL, EDOUARD—Taxe de 1881, montant à ........ 60c
Un certain îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Antonia, St. Antoine, Force et Vertu, désigné comme îlet No. 1205, le dit îlet mesure 63 pieds de face à la rue Antonia sur 127 pieds de profondeur.

CAPIN, Vve CELESTE—Taxe de 1881, montant à ........ 60c
Un certain îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Force, St. Antoine, Bagatelle et Vertu, désigné comme îlet No. 1206, le dit îlet mesure 60 pieds de face à la rue Force sur 127 pieds de profondeur.

CADION, Vve W.—Taxe de 1881, montant à ........ 90c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Champs-Elysées, Français, Magistrat et Vertu, désignés comme lots Nos. 11 et 12 de l'îlet No. 1328; les dits lots Nos. 11 et 12 mesurent, chaque, 32 pieds de face à la rue Champs-Elysées sur une profondeur de 106 pieds.

CADION, W. J.—Taxe de 1881, montant à ........ 90c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Champs-Elysées, Français, Magistrat et Vertu, désigné comme lot No. 15 de l'îlet No. 1328, le dit lot No. 15 mesure 32 pieds de face à la rue Champs-Elysées sur une profondeur de 106 pieds.

CASANAVE, G.—Taxe de 1881, montant à ........ $6 00
Un certain îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Nouvelle-Orléans, St. Bernard, Magistrat et Loi, désigné comme l'îlet No. 1371 et mesure 330 pieds de face sur une profondeur de 300 pieds.

CASANAVE, GADANE—Taxe de 1881, montant à ........ $2 40
Un certain triangle de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Warsaw, Bruxelles, Industrie et Agriculture, désigné comme un triangle de l'îlet No. 1785, le dit triangle mesure 320 pieds de face sur une profondeur de 180 pieds.

CASPARD, SUC. ETIENNE—Taxe de 1881, montant à ........ $3 60
Treize certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par la rue St. Bernard, Antonia, Loi et Magistrat, désignés comme 14 lots de l'îlet No. 1372.

CLANNON, ROBERT—Taxe de 1881, montant à ........ 90c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Loi, Champs-Elysées, Français et Espérance, désigné comme lot No. 7 de l'îlet No. 1480, le dit lot No. 7 mesure 96 pieds de face à la rue Loi sur une profondeur de 128 pieds.

CHARBONNET, JOS. N. — Taxe de 1881, montant à ........ 30c
Un certain îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Deslondes, Tennessee, St. Claude et Marais, désigné comme l'îlet No. 422.

CHARBONNET, JOS. N. — Taxe de 1881, montant à ........ $1 20
Un certain îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Forstall, Reynes, Claiborne et Prosper, désigné comme l'îlet No. 711, le dit îlet No. 711 mesure 341 pieds de face sur 71 pieds de profondeur.

CHARBONNET, JOS. N. — Taxe de 1881, montant à ........ 6c
Un certain îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Forstall, Reynes, Solidelle et Prosper, désigné comme l'îlet No. 810, le dit îlet No. 810 mesure 341 pieds de face sur une profondeur de 71 pieds.

CHARBONNET, JOS. N. — Taxe de 1881, montant à ........ 6c
Un certain îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Forstall, Reynes, Solidelle et Joséphine, désigné comme l'îlet No. 846.

CHARBONNET, JOS. N. — Taxe de 1881, montant à ........ 6c
Un certain îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Forstall, Reynes, Célestine et Joséphine, désigné comme l'îlet No. 951, le dit îlet No. 951 mesure 341 pieds de face sur 71 pieds de profondeur.

CHARBONNET, JOS. N. — Taxe de 1881, montant à ........ 3c
Un certain îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Forstall, Reynes, Célestine et Génie, désigné comme de l'îlet No. 987, le dit îlet No. 987 mesure 341 pieds de face sur 71 pieds de profondeur.

CHARBONNET, JOS. N.—Taxe de 1881, montant à ........ 3c
Un certain îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Forstall, Reynes, Libéral et Génie, désigné comme l'îlet No. 1087, le dit îlet mesure 341 pieds de face sur une profondeur de 71 pieds.

CHARBONNET, JOS. N.—Taxe de 1881, montant à ........ 3c
Un certain îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Forstall, Reynes, Libérale et Force, désigné comme l'îlet No. 1136, le dit îlet mesure 341 pieds de face sur une profondeur de 71 pieds.

CRAIS, F. J.—Taxe de 1881, montant à ........ $16 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Royale, Mandeville, Marigny et Dauphine, désigné comme lot No. 21 de l'îlet No. 169, le dit lot No. 21 mesure 60 pieds de face à la rue Royale sur une profondeur de 127 pieds. Le dit lot No. 21 forme l'encoignure des rues Royale et Mandeville.

CAIN, Vve LUKE. — Taxe de 1881, montant à ........ $6 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues St. Claude, Musique, Washington et Marais, désigné comme lot No. 16 de l'îlet No. 394, le dit lot No. 16 mesure 39 pieds de face à la rue St. Claude sur une profondeur de 105 pieds.

CHAUSSY, Mme JULES—Taxe de 1881, montant à ........ $9 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'îlet borné par les rues Urquhart, Mandeville, Marigny et Marais, désigné comme lot No. 10 de l'îlet No. 493, le dit lot No. 10 mesure 32 pieds de face à la rue Urquhart sur une profondeur de 100 pieds.

CLAYTON, EDW. — Taxe de 1881, montant à ........ $3 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Musique, Arts, Villeré et Robertson, désigné comme lot No. 20 de l'îlet No. 612, le dit lot No. 20 mesure 30 pieds de face à la rue Musique sur une profondeur de 94 pieds.

CARRERAS, JOS. — Taxe de 1881, montant à ........ $1 20
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Washington, Musique, Claiborne et Prosper, désignés comme lots Nos. 5 et 6 de l'îlet No. 743, les dits lots Nos. 5 et 6 mesurent 60 pieds de face à la rue Washington sur 135 pieds de profondeur.

CHARLES, JOSEPHINE—Taxe de 1881, montant à ........ $2 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Mandeville, Marigny, Claiborne et Prosper, désigné comme lot No. 16 de l'îlet No. 746, le dit lot No. 16 mesure 32 pieds de face à la rue Mandeville sur une profondeur de 124 pieds.

CAMORS, J. C. F. — Taxe de 1881, montant à ........ 90c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Joséphine, Marigny, Mandeville et Solidelle, désigné comme lot No. 11 de l'îlet No. 882, le dit lot No. 11 mesure 30 pieds de face à la rue Joséphine sur une profondeur de 120 pieds.

CANNON, W. F. — Taxe de 1881, montant à ........ $1 80
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Joséphine, Marigny, Champs-Elysées et Célestine, désignés comme lots Nos. 19 et 20 de l'îlet No. 984; les dits lots Nos. 19 et 20 mesurent 60 pieds de face à la rue Joséphine sur une profondeur de 127 pieds; les dits lots Nos. 19 et 20 forment l'encoignure des rues Joséphine et Marigny.

CAMPBELL, JAMES — Taxe de 1881, montant à ........ 15c
Cinq certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Joséphine, Port, Lafayette et Célestine, désignés comme lots Nos. 2 à 6 de l'îlet No. 923, les dits lots Nos. 2 à 6 mesurent 215 pieds de face à la rue Joséphine sur 105 pieds de profondeur, les dits lots forment l'encoignure des rues Joséphine et Port.

CHABAUD, EMILE — Taxe de 1881, montant à ........ 15c
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Peintres, Arts, Génie et Célestine, désignés comme trois lots de l'îlet No. 1012.

CHARBONNET, E. L.—Taxe de 1881, montant à ........ 6c
Un certain îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Mandeville, Marigny, Libérale et Force, désigné comme l'îlet No. 1171.

CALDUC, VINCENT—Taxe de 1881, montant à ........ 30c
Un certain îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues America, Colombus, Peintres et Arts, désigné comme l'îlet No. 1427, le dit îlet mesure 60 pieds de face sur 120 pieds de profondeur.

CAMBRE, SUC. ANT.—Taxe de 1881, montant à ........ 60c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'îlet borné par Milneburg à la rue Marigny et mesurant 130 pieds de face sur 120 pieds de profondeur.

CLARKE, WM.—Taxe de 1881, montant à ........ 3c
Un certain îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans borné par les rues Emilie, Mathilde, Plaisirs et Ne Plus Ultra, désigné comme l'îlet No. 2240, et mesure 236 pieds de face sur une profondeur de 341 pieds.

[illegible], Mme [illegible]—Taxe de 1881, montant à ........ $6 00
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Royale, Désiré, Elmire et Dauphine, désignés comme lots Nos. 12 et 13 de l'îlet No. 174, les dits lots Nos. 12 et 13 mesurent 30 pieds de face à la rue Royale sur une profondeur de 100 pieds.

CLAIBORNE, DANRICH—Taxe de 1881, montant à ........ 30c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Dauphine, Jourdan, Deslondes et Bourgogne, désigné comme lot B de l'îlet No. 231, le dit lot B mesure 25 pieds de face à la rue Dauphine sur une profondeur de 56 pieds.

CADILLION, HERITIERS de R.—Taxe de 1881, montant à ........ $1 60
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Barthélemy, Jeanne, Remparts et Bourgogne, désignés comme lots Nos. 6 et 7 de l'îlet No. 301, les dits lots Nos. 6 et 7 mesurent 64 pieds de face à la rue Barthélemy sur une profondeur de 120 pieds.

CLARKE, Mme F.—Taxe de 1881, montant à ........ 45c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'îlet borné par les rues Barthélemy, Marais, Jeanne et St. Claude, désigné comme lot No. 17 de l'îlet No. 400, le dit lot No. 17 mesure 30 pieds de face à la rue Barthélemy sur une profondeur de 119 pieds; le dit lot No. 17 forme l'encoignure des rues Barthélemy et Marais.

CAVELIER, THEOPHILE—Taxe de 1881, montant à ........ $2 40
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'îlet borné par la rue Urquhart, Lafayette, Port et Villeré, désignés comme lots Nos. 6 et 7 de l'îlet No. 519, les dits lots Nos. 6 et 7 mesurent 58 pieds de face à la rue Urquhart sur une profondeur de 100 pieds.

CASIMIR, ERNEST —Taxe de 1881, montant à ........ $3 60
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Elmire, Villeré, Congrès et Urquhart, désigné comme lot No. 6 de l'îlet No. 529, le dit lot No. 6 mesure 32 pieds de face à la rue Elmire sur 120 pieds de profondeur, le dit lot No. 6 forme l'encoignure des rues Elmire et Villeré.

CARPENTER, JEAN B.—Taxe de 1881, montant à ........ $6 60
Un certain îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Mazant, Villeré, Barthélemy et Robertson, désigné comme l'îlet No. 606; le dit îlet mesure 341 pieds de face sur 140 pieds de profondeur.

CHALEKE, P. O.—Taxe de 1881, montant à ........ 60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Clouet, Villeré, Louisa et Robertson, désigné comme lot No. 2 de l'îlet No. 704, le dit lot No. 2 mesure 30 pieds de face à la rue Clouet sur une profondeur de 117 pieds.

CHARBONNET, JOS. N.—Taxe de 1881, montant à ........ 3c
Un certain îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Forstall, Reynes, Vertu et Force, désigné comme l'îlet No. 1243, le dit îlet mesure 341 pieds de face sur une profondeur de 71 pieds.

CHARBONNET, JOS. N—Taxe de 1881, montant à ........ 3c
Un certain îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Forstall, Reynes, Vertu et Magistrat, désigné comme l'îlet No. 1309, le dit îlet mesure 341 pieds de face sur une profondeur de 71 pieds.

CHARBONNET, JOS. N.—Taxe de 1881, montant à ........ 3c
Un certain îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Forstall, Reynes, Loi et Magistrat, désigné comme l'îlet No. 1417.

CHARBONNET, JOS. N.—Taxe de 1881, montant à ........ 3c
Un certain îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Forstall, Reynes, Loi et Promenade Florida, désigné comme l'îlet No. 1458, le dit îlet mesure 341 pieds de face sur 71 pieds de profondeur.

CHARBONNET, JOS. N.—Taxe de 1881, montant à ........ 30c
Quinze certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Forstall, Reynes, Pelopida et la Promenade Florida, désignés comme quinze lots de l'îlet No. [illegible] et a.

CALONGE, Mme F. A.—Taxe de 1881, montant à ........ $1 60
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Washington, Lepage, Broad et Septième, désigné comme lot No. 4 de l'îlet No. 1520, le dit lot No. 4 mesure 32 pieds de face à la rue Washington sur une profondeur de 120 pieds.

CASANAVE, P. et Vve BEAULIEU—Taxe de 1881, montant à ........ $1 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Washington, Lepage, Broad et Septième, désigné comme lot No. 3 de l'îlet No. 1520, le dit lot No. 3 mesure 40 pieds de face à la rue Washington sur une profondeur de 84 pieds.

CAVELIER, SUC. J.—Taxe de 1881, montant à ........ $1 50
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Esplanade, Washington, Broad et Septième, désigné comme lot No. 3 de l'îlet No. 1521; le dit lot No. 3 mesure 37 pieds de face à la rue Esplanade sur une profondeur de 154 pieds.

CAMBRAY, ELZEAR—Taxe de 1881, montant à ........ 30c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'îlet borné par les rues White, Onzaga, D'Abadie, et Dupré, désigné comme lot No. 19 de l'îlet No. 1525, le dit lot No. 19 mesure 41 pieds de face à la rue White sur une profondeur de 105 pieds.

CARRERE, FRANÇOIS—Taxe de 1881, montant à ........ $6 60
Un certain îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Bruxelle, Warsaw, Broad et White, mesurant 319 pieds de face sur une profondeur de 240 pieds, désigné comme l'îlet No. 1540.

CASSARD, SUC. ETIENNE—Taxe de 1881, montant à ........ $5
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Duels, Antonia, St. Bernard et Espérance, désigné comme un lot de l'îlet No. 1545; le dit lot mesure 30 pieds de face à la rue Duels sur une profondeur de 128 pieds, le dit lot forme l'encoignure des rues Duels et Antonia.

CANTY, Mme THOS. R.—Taxe de 1881, montant à ........ $1 20
Un certain îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues St. Antoine, Antonia, Duels et Espérance, désigné comme l'îlet No. 1546, le dit îlet No. 1546 mesure 150 pieds de face sur une profondeur de 128 pieds.

CLARK, JOSHUA — Taxe de 1881, montant à ........ 6c
Quatre certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Union, Français, Duels et Espérance, désignés comme quatre lots de l'îlet No. 1549; les dits quatre lots mesurent 28 pieds de face à la rue Union sur 118 pieds de profondeur.